**AJFCC**

**CONSEIL D’ADMINISTRATION**

**Du 18 Janvier 2019**

**Sont présents** : Isabelle Rihouey, Guy Dupont, Abderrahmane Noubihi, Séverine Hammachi, Lahcen Ezzaine, Moumounou Coulibaly, Sylvie Ghesquière, Viviane Bellance-Matrat, Lionel Bodet, Daniel Karenzi et Delphine Talbot.

**Pouvoirs**: Isabelle Day à Viviane Bellance-Matrat, Moumounou Coulibaly à Abderrahmane Noubihi.

**Administrateurs absents n’ayant pas donnés de pouvoir :** Cédric Linet

Le quorum est atteint, la séance débute à 20h35.

**1/ Convocation adressée à M Chinien pour non respect de l'article 1 du règlement intérieur au cours de la saison 2018 (non présence de l'adhérent) et décision à prendre :**

* Mr Chinien a été vu pour non respect de l’article 1.

Le CA lui reproche de ne pas avoir prévenu qu’il serait absent la majeure partie de la saison et que son neveu cultiverait à sa place.

Celui-ci répond que des raisons familiales l’ont contraint à s’absenter à l’étranger.

Il a été décidé à l’unanimité de donner à Mr Chinien la possibilité de continuer l‘exploitation de la parcelle, sous réserve que cela ne se reproduise pas.

**2/ Revue du PV 26 Octobre 2018:**

* Approuvé à l’unanimité.

**3/ Approbation du PV de l'AG du 24 novembre 2018 :**

* Approuvé à l’unanimité.

**4/ Élection des membres du bureau :**

* Présidente : Isabelle Rihouey
* Vice président : Lionel Bodet
* Trésorier : Guy Dupont
* Trésorier adjoint : Séverine Hammachi

⮱ Secrétaire : Delphine Talbot

⮱ Secrétaire adjointe : Sylvie Ghesquière

**4/ Adhésions et état des lieux des parcelles :**

* Mr Moustafa se déplace de la 17 à la 3.
* La parcelle 17 est libre.
* La parcelle 36 sera reprise, la remise en état effectuée en heures de travaux collectifs.
* La parcelle 1 est libre
* La parcelle 51 est libre.
* Les adhérents des parcelles 48 bis & 39 bis souhaiteraient des parcelles entières.

**5/ Questions diverses :**

* Commande Kokopelli à passer avant le 5 Février 2019.
* Achat du barnum à réaliser.

La séance est close à 22h00.